

## ANNEXE 1 : Présentation détaillée de l'Inventaire national et des informations qu'il contient

L'Inventaire national des matières et déchets radioactifs est établi par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, sur la base des déclarations des exploitants des sites qui les détiennent.

L'élaboration de l'Inventaire national est supervisée par un Comité de pilotage présidé par la Directrice générale de l'Andra et qui comprend des représentants des Administrations concernées (Industrie, Environnement), de l'ASN, des principaux producteurs de déchets (EDF, AREVA, CEA, RHODIA). Ce Comité comprend également à titre d'observateurs, un représentant de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et un représentant de la Commission nationale d'évaluation (CNE).

Publié tous les ans<sup>1</sup> entre 1993 et 2002, l'Inventaire national des déchets radioactifs répertoriait l'état et la localisation de tous les déchets se trouvant sur le territoire national. Au début des années 2000, cet inventaire a évolué à la demande du gouvernement pour devenir l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs qui présente une vue synthétique des matières et déchets existants et à venir. La première édition de ce nouvel inventaire national a été publiée en 2004. L'Inventaire se présente sous la forme de trois documents :

- l'**Inventaire géographique** qui présente les déchets existants sur chaque site (ce document est pratiquement l'équivalent de l'inventaire national publié jusqu'en 2002) ;
- le **Catalogue des familles** qui décrit, par famille, les déchets existants et à venir, présente les volumes associés à chaque famille ainsi que l'activité radiologique et le contenu en éléments chimiques potentiellement toxiques ;
- le **Rapport de synthèse** qui, entre autres, décrit les activités à l'origine des déchets, présente les déchets sous forme de bilans par catégorie (HA, MA-VL, FMA-VC, FA-VL, TFA), propriétaire, secteur économique, secteur d'activité. Les matières radioactives y sont également présentées.

Un résumé de rapport de synthèse et un CD-ROM sont également à la disposition du public. L'Inventaire national est consultable sur le site <http://www.andra.fr><sup>2</sup>.

A l'écoute des publics, l'Agence organise une conférence de presse lors de la parution de chaque édition et met à disposition un questionnaire sur son site Internet.

La loi n°2006-739 du 28 juin 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs fixe à trois ans la périodicité de publication de l'Inventaire. La dernière édition a été publiée en 2006, la prochaine paraîtra en 2009.

<sup>1</sup> L'édition 2001 est une rétrospective

<sup>2</sup> Pour accéder à l'Inventaire national, cliquer successivement sur « Qui sommes-nous ? », « Trois missions », « Une mission d'information ». L'ergonomie du site sera prochainement modifiée afin de permettre un accès plus direct à l'Inventaire national.

### **Un inventaire élaboré sur la base des déclarations des détenteurs de matières et déchets radioactifs**

L'Inventaire est établi à partir des déclarations des détenteurs de matières et déchets (un décret d'application de l'article 22 de la loi du 28 juin 2006, qui a reçu à ce jour un avis favorable de la section des travaux public du Conseil d'Etat, définit les obligations déclaratives des détenteurs). L'Andra n'a pas de pouvoir régaliens et donc ne contrôle pas sur les sites l'exactitude des déclarations des détenteurs. Le contrôle est du ressort des autorités publiques et en particulier de l'ASN dans le cadre de ses missions régulières.

### **Les informations sur la localisation des déchets existants sont présentées dans l'Inventaire géographique de l'Inventaire national**

L'Inventaire géographique de l'Inventaire national 2006 présente 899 sites en tableaux (nucléaire diffus) ou en fiches détaillées. 169 sites font l'objet d'une fiche. L'essentiel des informations contenues dans ces fiches porte sur les déchets : nature des déchets, quantités, activité radiologique, famille de rattachement et filière de gestion. Les sites sont décrits succinctement (description brève, régime administratif, mesures de surveillance). L'ensemble de ces informations est transmis à l'Andra par les déclarants (en règle générale les exploitants des sites), sous leur responsabilité. L'Andra vérifie leur cohérence et la pertinence de la filière de gestion des déchets retenue par le déclarant.

### **Les 899 sites recensés dans l'Inventaire national 2006 se répartissent comme suit :**

#### **1. Les sites de stockage de l'Andra :**

Il s'agit de stockages définitifs. 3 sites dont 2 en activité sont actuellement exploités par l'Andra (Centres de stockage FMA et TFA de l'Aube). Le troisième est le Centre de stockage de la Manche en phase de surveillance depuis janvier 2003.

#### **2. Les anciens sites miniers :**

L'Inventaire national recense 19 sites auxquels s'ajoute le site des bassins de l'usine de COMURHEX Malvézi, soit au total 20 sites sur lesquels sont stockés sur place et de façon définitive, des résidus de traitement des minerais d'uranium. La liste de ces sites est donnée en annexe 4. A la différence de l'Inventaire national des sites miniers d'uranium, réalisé dans le cadre du programme MIMAUSA (<http://www.ecologie.gouv.fr/etat-radiologique-des-sites.html>) qui recense l'ensemble des sites ayant fait l'objet d'une activité minière, l'Inventaire national ne retient que les sites miniers sur lesquels des résidus sont stockés.

#### **3. Les sites qui produisent, traitent, conditionnent et entreposent des déchets radioactifs (INB, ICPE, centres de recherche, hôpitaux, industries) :**

Sur ces sites, les plus nombreux, les exploitants entreposent les déchets avant de les expédier à l'Andra pour stockage lorsqu'ils relèvent d'une filière de gestion industrielle existante (déchets FMA-VC, TFA) ou les entreposent dans l'attente de l'ouverture d'un site de stockage dans le cas contraire (déchets HA, MA-VL, FA-VL, tritiés). Ces déchets sont dans la grande majorité des cas entreposés dans des installations spécialement aménagées à cet effet (entreposage au sens de l'article 5 de la loi du 28 juin 2006). Les entreposages et les stockages historiques sont présentés ci-après. Les déchets contenant des radionucléides de période de moins de 100 jours, utilisés par les hôpitaux, sont après décroissance, éliminés comme des déchets conventionnels.

Les principaux sites produisant, traitant, conditionnant ou entreposant des déchets radioactifs sont exploités par RHODIA (La Rochelle), EDF (19 Centrales nucléaires de production d'électricité sur le territoire), le CEA (Cadarache, Saclay, Marcoule...), le CEA/DAM (Valduc, Bruyères-le-Châtel, Pierrelatte...), AREVA (La Hague) et ses filiales, par exemple SOCATRI (Bollène), société spécialisée dans des opérations de décontamination, de traitement d'effluents et de déchets, et d'entreposage de déchets radioactifs notamment de déchets pour le compte de l'Andra (objets radioactifs à usage familial, terres polluées,...).

#### **4. Les stockages historiques et les entreposages de déchets anciens**

Les sites abritant des stockages historiques ou des entreposages de déchets anciens peuvent ou non être encore en activité à ce jour ; ils peuvent être situés dans le périmètre d'INB ou d'anciens sites miniers.

20<sup>3</sup> stockages historiques sont recensés dans l'Inventaire national 2006. On retrouve parmi ces sites la « Butte de Pierrelatte » dans laquelle ont été enfouis entre 1964 et 1976, des déchets provenant des installations de production d'uranium enrichi à usage militaire. On compte aussi parmi ces 20 sites, les atolls de l'ancien Centre d'expérimentation du Pacifique en Polynésie française, Mururoa et Fangatofa, lieux d'essais d'armes nucléaires jusqu'en 1995/1996<sup>4</sup>.

Des entreposages historiques sont également déclarés à l'Inventaire national. Ces entreposages sont en nombre limité à la connaissance actuelle de l'Andra (6 sites). Il s'agit de tranchées ou de fosses dans lesquels des déchets ont été déposés selon les pratiques en vigueur jusque dans les années 1970/1980 (tranchées sur le site de Cadarache, fosses sur le site de Saclay, site d'Orme-des-Merisiers, fosse Attila de La Hague, parc JK5 de l'ancienne usine du Bouchet, site CEA d'Itteville). Dans la plupart des cas, les exploitants ont initié des campagnes de caractérisation et de reprise des déchets, et d'assainissement des sites.

Une liste de l'ensemble de ces stockages historiques et entreposages de déchets anciens est donnée en annexe 2, les fiches de l'inventaire national correspondantes sont présentées en annexe 3.

#### **5. Les sites pollués par de la radioactivité (lieu ou une activité industrielle ou de recherche, a historiquement contaminé le sol et/ou des bâtiments) :**

Les deux tiers de ces sites sont d'anciens ateliers ou usines de l'industrie du radium. L'Inventaire national 2006 recense une cinquantaine de sites assainis, en attente ou en cours d'assainissement, dont la moitié en région parisienne. La liste des sites présentés dans l'Inventaire national 2006 est donnée en annexe 5. Les sites présentés sont ceux ayant été portés à la connaissance de l'Andra et ayant fait l'objet de levées de doute de contamination radiologique par les autorités compétentes. Les sites suspects mais dont la pollution n'est pas avérée, ne sont pas présentés dans l'Inventaire national.

Tous les sites présentés dans l'Inventaire géographique de l'Inventaire national sont sous la responsabilité de l'exploitant, ou du propriétaire si l'activité a cessé. Ils sont surveillés, ainsi que leur environnement, et contrôlés par l'ASN (ou la DRIRE).

<sup>3</sup> Le site de Bauzot, est également présenté dans la liste des sites miniers de l'annexe 4 ; il contient des résidus de traitement de minerais d'uranium ainsi que des déchets industriels de faible activité stockés sur place entre 1958 et 1969

<sup>4</sup> Pour information l'atoll d'Hao en Polynésie française jusqu'à présent non répertorié dans l'Inventaire national sera présenté dans l'Inventaire national 2009

## ANNEXE 2 : liste des stockages historiques et des entreposages de déchets anciens de l'Inventaire national 2006

Fiches	Sites	Propriétaire ou Exploitant	Localisation			Entreposage de déchets anciens	Stockage historique
			Région	Département	Commune		
BAN13	La Hague (ATTILA)	CEA	Basse-Normandie	Manche (50)	Digulleville	X	
BOU1	Pontailleur-Sur-Saone	SITA FD	Bourgogne	Cote-d'Or (21)	Pontailleur-Sur-Saone		X
BOU2	Bauzot	COGEMA	Bourgogne	Saône et Loire (71)	Issy-l'Evêque		X
CEN1	Bailleau-Armenonville	SITA IDF	Centre	Eure-et-Loire (28)	Bailleau-Armenonville		X
IGC1	Angervilliers	SITA IDF	IDF	Essonne (91)	Angervilliers		X
IGC2	Chilly-Mazarin (Autoroute A87)		IDF	Essonne (91)	Chilly-Mazarin		X
IGC7	Orne-des-Merisiers	CEA	IDF	Essonne (91)	Saint-Aubin	X	
IGC5	Le Bouchet (site CEA d'Itteville)	CEA	IDF	Essonne (91)	Itteville	X	
IGC6	Montboucher (Butte de Montboucher)	LIENART	IDF	Essonne (91)	Le Coudray Montceaux		X
IGC51	Le Bouchet (ancienne usine CEA)	SNPE	IDF	Essonne (91)	Saclay	X	

Fiches	Sites	Propriétaire ou Exploitant	Localisation				Entreposage de déchets anciens	Stockage historique
			Région	Département	Commune			
IGC53	Saclay (Blocs de béton « EBLIS »)	CEA	IDF	Essonne (91)	Saclay	X		
LAR2	Bellegarde	SITA FD	Languedoc-Roussillon	Gard (30)	Bellegarde		X	
NPC9	Loos-Lez-Lille (Lagune de Vernay)	PRODUITS CHIMIQUES DE LOOS-GROUPE TESSENDERLO	Nord-Pas-De-Calais	Nord (59)	Loos-Lez-Lille		X	
NPC5	Menneville	SITA FD	Nord-Pas-De-Calais	Pas-de-Calais (62)	Menneville		X	
PAY1	Champteusse-Sur-Baconne	SITA FD	Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49)	Champteusse-Sur-Baconne		X	
PCH2	La Rochelle (Port de la Pallice)	VILLE DE LA ROCHELLE	Poitou-Charentes	Charente-Maritime (17)	La Rochelle		X	
PRO19	Cadarache (fosses et tranchées rebouchées / INB 56)	CEA	Provence-Alpes-Cote d'Azur	Bouches-du-Rhône (13)	Saint-Paul-Lez-Durance	X		
PRO14	Monteux	SITA SUD	Provence-Alpes-Cote d'Azur	Vaucluse (84)	Monteux		X	
RHO18	Solérieux	SNC REYNAUD	Rhône-Alpes	Drome (26)	Solérieux		X	

Fiches	Sites	Propriétaire ou Exploitant	Localisation				Entreposage de déchets anciens	Stockage historique
			Région	Département	Commune			
RHO12	Saint-Paul-Les-Romans	SA CHAMBARD	Rhône-Alpes	Drome (26)	Saint-Paul-Les-Romans		X	
RHO9	Saint-Quentin-Sur-Isère	JEAN PERRIN LOCABACS ET LELY ENVIRONNEMENT	Rhône-Alpes	Isère (38)	Saint-Quentin-Sur-Isère		X	
RHO11	Vif (Décharge du Serf)	STE COQUAND	Rhône-Alpes	Isère (38)	Vif		X	
RHO5	Les Teppes	SFTRF	Rhône-Alpes	Savoie (73)	Freney		X	
RHO43	Pierrelatte (Butte de Pierrelatte)	CEA	Rhône-Alpes	Drome (26)	Pierrelatte		X	
POL2	Mururoa		T.O.M	Polynésie Française	Archipel des Tuamotu		X	
POL3	Fangataufa		T.O.M	Polynésie Française	Archipel des Tuamotu		X	